

ART EN IMMERSION

2022 • NOUVELLE-AQUITAINE

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Art en immersion est un programme éducatif et culturel **gratuit** proposé par la **Fondation Culturespaces**. Son objectif est de favoriser l'accès à la culture pour les jeunes enfants éloignés de l'offre culturelle en s'appuyant sur le potentiel de l'art numérique immersif comme vecteur de transmission. Parcours interactif en plusieurs étapes, il est déployé en Région Nouvelle-Aquitaine en lien avec l'exposition numérique immersive présentée aux Bassins des Lumières : *Venise, la Sérénissime*.

L'EXPOSITION À L'HONNEUR EN 2022 : VENISE, LA SÉRÉNISSE

Situés dans l'ancienne Base sous-marine de Bordeaux, les Bassins des Lumières présentent des expositions numériques immersives monumentales. L'exposition immersive «Venise, la Sérénissime» propose un voyage à travers la ville de Venise afin de découvrir ses immenses trésors artistiques et architecturaux. En déambulant des canaux, des ruelles et des places, des bâtiments et des églises, l'exposition nous immerge dans l'art byzantin et les mosaïques dorées de la basilique Saint-Marc et dans les chefs-d'œuvre des grands artistes vénitiens, de Canaletto à Veronèse.

BASSINS
BORDEAUX
DES LUMIÈRES



À QUI S'ADRESSE LE PROGRAMME ?

La **Fondation Culturespaces** propose **gratuitement** le programme pédagogique et culturel **Art en immersion** à différentes structures d'accueil d'enfants :

- Ecoles relevant de l'éducation prioritaire (REP ou REP+) ou situées en zones rurales isolées : niveaux Grande Section au CM2, dispositifs ULIS jusqu'à la 6ème ;
- Structures médicoéducatives d'accueil d'enfants en situation de handicap de 5 à 16 ans (IME, ITEP, EMP...) ;
- Structures sociales (centres de loisirs, associations, MECS...), enfants de 5 à 11 ans ;
- Services pédiatriques d'hôpitaux, de 5 à 12 ans.



UN PARCOURS INTERACTIF EN 4 ÉTAPES

ÉTAPE 1 : ATELIER PÉDAGOGIQUE

Les enfants se familiarisent aux œuvres du peintre à travers des activités pédagogiques ludiques.

ÉTAPE 2 : VISITE DE L'EXPOSITION NUMÉRIQUE IMMERSIVE

aux Bassins des Lumières (en autonomie).

ÉTAPE 3 : ATELIER CRÉATIF

Un temps pour révéler la créativité de l'enfant par la pratique artistique : inspiré par ses découvertes, chaque enfant crée en toute liberté sa propre œuvre.

ÉTAPE 4 : RESTITUTION

Les œuvres des enfants sont regroupées afin de créer une mini-exposition et permettre un temps de partage avec les familles.

Dans les écoles, les enseignants animent toutes les étapes du programme en autonomie à l'aide d'un **kit pédagogique** envoyé par la Fondation Culturespaces. Dans les autres structures, un médiateur de la Fondation se déplace et anime les ateliers pédagogique et créatif. Les ressources pédagogiques sont **téléchargeables** sur le site internet de la Fondation.



QUELS SONT LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DU PROGRAMME ?

S'OUVRIR À L'UNIVERS DES ARTISTES en argumentant des choix individuels, en observant des détails, en repérant des constantes du langage plastique des artistes, afin de familiariser les enfants avec les œuvres qu'ils découvriront dans l'exposition immersive.

NOUER DES LIENS AVEC L'UNIVERS DES ARTISTES en formulant ses émotions face aux œuvres et en écoutant celles du groupe, puis en découvrant l'histoire de la ville de Venise et des artistes.

ÉVEILLER L'EXPRESSION ARTISTIQUE DES ENFANTS PAR DES ACTIVITÉS PRATIQUES en s'appropriant des couleurs, des mouvements et des épaisseurs des matières.

CONTACT

artenimmersion@culturespaces.com

LES INSCRIPTIONS SE FONT
UNIQUEMENT EN LIGNE

INFORMATIONS PRATIQUES

Les ateliers se déroulent dans les structures qui accueillent les enfants.

Pour la visite, l'entrée des Bassins des Lumières se situe à la **Base sous-marine de Bordeaux, Impasse Brown de Colstoun 33300 Bordeaux**.

ACCÈS

TRAM B (arrêt Cité du Vin, à 20 minutes à pied)

NAVETTE depuis la Cité du Vin (Halles de Bacalan) toutes les 15 min en haute saison

BUS n° 9 ou 32 (arrêt Latule)

CAR : A10 puis rocade A630/E5/E606, sortie 4. Le parking de la Base sous-marine est gratuit et accessible pour les cars.

ACCESSIBILITÉ Les Bassins des Lumières sont entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite.



FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE PAR LA CULTURE

Afin de lutter contre les inégalités d'accès à la culture, la Fondation Culturespaces met en place, depuis 2009, des programmes éducatifs et culturels à destination des enfants fragilisés par la maladie, en situation de handicap ou d'exclusion sociale.

Programme phare de la Fondation Culturespaces depuis 2018, Art en immersion est développé en partenariat avec trois centres d'art numériques: les Carrières des Lumières (Baux-de-Provence), l'Atelier des Lumières (Paris) et les Bassins des Lumières (Bordeaux).

En 2020, la Fondation Culturespaces a signé une convention cadre triennale de partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports pour répondre

à la volonté gouvernementale de développer une politique ambitieuse en matière d'éducation artistique et culturelle.



Grâce au soutien de nos mécènes, le programme est entièrement gratuit pour nos bénéficiaires.

